

5787

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri

Nom : RUSHOKE

Origine : Kiro

Chefferie : Karapaba

Territoire : Coop. Uganda

Profession : Explo. minier

N° du R.E. : 5787

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : 18/4/52

Condamné le : 17/7/52 à 7 mois de S.P.P
100 Jrs Pm ou 5 ans de S.P.S
21 Jrs S.P. ou 3 ans de C.P.C

1/4 de peine : _____

Sorti le : 24/7/52 ou 29/7/52 ou 1/8/52

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,

[Handwritten signature]



Billet d'élargissement.

Le nommé PUSHOKE
fils de Bamuserura (+), et de Kagaba (+)
Chefferie Kasabata, sous-chefferie. -
colline Nero, race mutoro
territoire de 6.00
condamné par le Tribunal de Palice de Bulengeri
en date du 17/7/52
a été élargi après avoir subi sa peine de servitude pénale de 7 ans
de servitude pénale subsidiaire de -
a (ou le) contrainte par corps de -
Bulengeri, le 24 / 7 / 1952
Le Gardien de Prison,

90
MUS
des

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE RuhengeriLe Juge du Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. NEVEJANS Daniel A, C, gardien de la prison deRuhengeri de maintenir en détention le nommé RUSHOKEfils de B. Amusema (+) et de Kagaga (+)originaire de Nero, chefferie de KasagataTerritoire de Eoro, District de Ugandacondamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du 17/7/52à 7 jours de servitude pénale principale;à 5 jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de 100 frsdans le délai de 7 jours;à 3 jours de contrainte par corps à défaut de payer la somme de 21 frsmontant des frais du procès, dans le délai de 7 joursA Ruhengeri, le 17/7/52 1952

Le Juge de Police,

Arrêté le 17/7/52N° R. E. 5787